



# L'école primaire dotée d'équipements numériques neufs

Depuis une vingtaine d'années, les communes de Saint-Hilaire-le-Châtel et de Sainte-Céronne ont fusionné leurs écoles primaires pour n'en former qu'une seule. Dotée de trois classes, l'école accueille cette année 48 élèves âgés entre 3 et 10 ans.

La Communauté de communes du pays de Mortagne-au-Perche réalise des investissements réguliers pour l'entretien et la rénovation des bâtiments, mais aussi pour l'équipement de ses écoles.

## Des travaux de réhabilitation

En 2022, l'intercommunalité a réalisé 61 385 euros de travaux pour la réhabilitation de l'école de Saint-Hilaire – Sainte-Céronne, à savoir 37 685 pour la couverture qui comprend le remplacement des tuiles de bois par du zinc ; mais aussi 17 800 euros pour le chemin d'accès à l'école qui a été revu et enfin, 5 900 euros pour la clôture du site. Ces travaux ont bénéficié d'une aide de l'État à hauteur de 19 421,50 euros dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

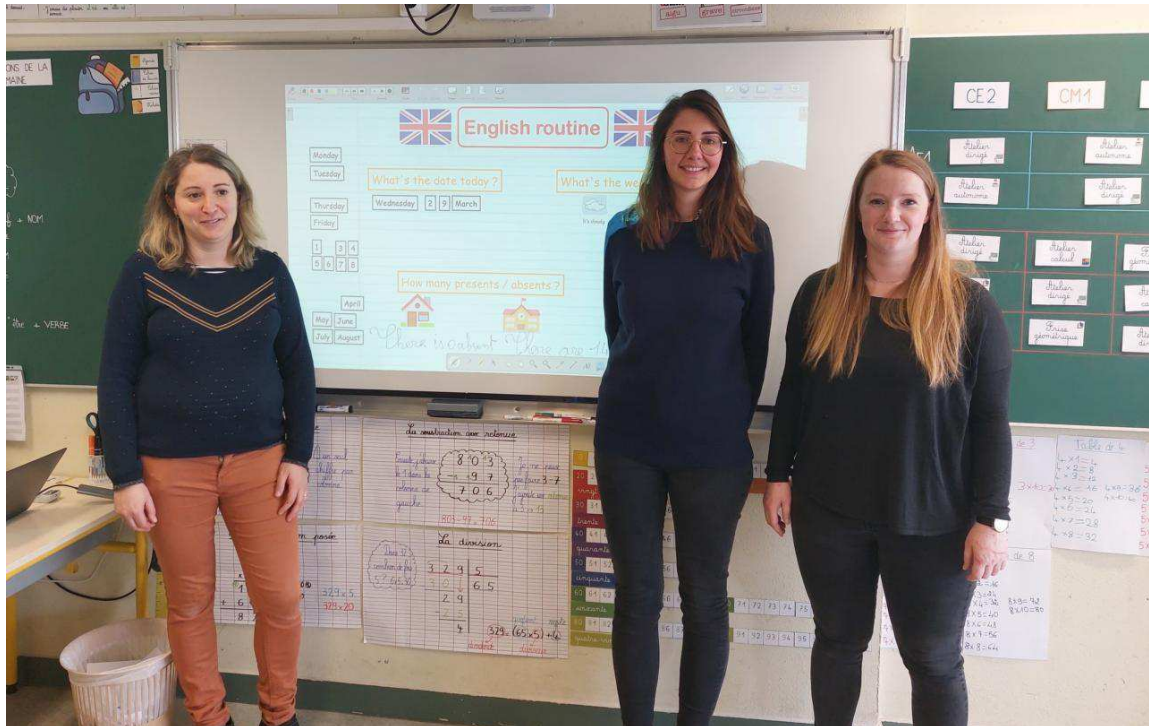
L'an dernier, La Communauté de communes a également réalisé un investissement à hauteur de 69 715 euros pour l'équipement informatique des écoles grâce au soutien de l'État dans le cadre du plan France Relance et de l'appel à projets "**Socle numérique dans les écoles élémentaires**".

L'école de Sainte-Hilaire – Sainte-Céronne a bénéficié de ces investissements avec l'arrivée d'un nouveau vidéoprojecteur de tablettes, mais aussi d'ordinateurs portables. Au total, l'école fonctionne avec trois vidéoprojecteurs interactifs. "**Les élèves utilisent ce matériel informatique assez naturellement, notamment les tablettes numériques**", souligne Lucille Chevalier, professeure des écoles. L'arrivée du rétroprojecteur a également permis "**un gain de temps**" et une "**économie de papier**". "**La mise en commun après un exercice est plus simple**", signale Lucille Chevalier.

Au total, sept écoles élémentaires de la Communauté de communes sont concernées avec 13 bornes WIFI, 8 serveurs NAS, 17 vidéoprojecteurs interactifs, 21 tablettes avec leurs applications et 48 PC portables. Le financement de l'État sur l'opé-

ration Socle numérique est de 47 716 euros, soit 68 %. L'autofinancement de la Communauté de communes est 21 999 euros.

Marjolaine MARGUE



L'école primaire de Saint-Hilaire-le-Châtel – Sainte-Céronne dispose de matériels informatiques neufs pour faire classe aux élèves.



Des travaux de réhabilitation ont été entrepris l'an dernier. Ils ont été financés par la Cdc et l'état.

